



LYCEE D'ENSEIGNEMENT GENERAL
COURS NOTRE-DAME

14440 - DOUVRES-LA-DELIVRANDE



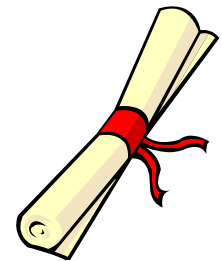
LYCEE PROFESSIONNEL
Et TECHNOLOGIQUE
CENTRE DE FORMATION CONTINUE
NOTRE-DAME DE NAZARETH
14440 - DOUVRES-LA-DELIVRANDE

Les lauréats des sessions de juin 2020

Les diplômes du DNB, BEP, BACCALAUREAT et BTS sont à votre disposition à la vie scolaire du lycée Cours Notre Dame et Notre Dame de Nazareth.

Vous devez vous présenter **personnellement**, **il vous sera remis en main propre** (circulaire Rectorale Octobre 2020)

A partir du 9 novembre 2020



Nous vous proposons de vous rapprocher de :

- **Mme Anne HEAUME** pour le lycée Notre Dame de Nazareth (DNB, BAC Pro et BTS)

Lundi et Mercredi : 13H45 à 17H,

Mardi et Jeudi : 8H30 à 12H30,

Vendredi : 13H45 à 16H30

Si aucun créneau n'est possible, veuillez contacter Mme HEAUME au 02.31.36.12.12.

- **M. Benoit DAVOURY** pour le lycée Cours Notre Dame (BAC Général)

Mardi et Mercredi : 14H à 17H

Jeudi : 9H30 à 13H30

Vendredi : 9H30 à 12H30

Les lauréats devront impérativement présenter leur carte d'identité pour retirer leur diplôme.

Chaque personne devra porter un masque et avoir son propre stylo.

.../...

Si vous ne pouvez pas vous déplacer :

BAC GENERAL
BAC TECHNOLOGIQUE (STHR)

Retrait des diplômes jusqu'au 5 février 2021 dernier délai. Après cette date, les diplômes non retirés seront renvoyés au rectorat.

Dans un cas **exceptionnel et justifié**, si vous ne pouviez pas vous déplacer, **deux possibilités** vous sont offertes pour retirer votre diplôme :

- **Mandater un tiers** pour effectuer le retrait à votre place en fournissant :
 - Une procuration écrite et signée par le candidat (élève)
 - La photocopie de la carte d'identité du mandataire
 - La photocopie de votre propre carte d'identité (élève)(nous avons obligation de vérifier la conformité des signatures des deux derniers documents).

A partir du 15 février 2021, Demande écrite et justifiée auprès du rectorat (DEC 4, 168 rue Caponière, 14000 CAEN) en joignant :
9 timbres-poste au tarif urgent en vigueur

DIPLÔMES PROFESSIONNELS
(BEP (ASSP, CCSR), BAC PRO (ASSP, CCSR), DNB, BTS)

Retrait des Diplômes :

Le **Brevet des Collèges** jusqu'au 25 août 2021 dernier délai.

Les **BEP et BAC PRO** jusqu'au 3 septembre 2021 dernier délai.

Les **BTS** jusqu'au 1 octobre 2021 dernier délai.

Après ces dates, les diplômes seront renvoyés au rectorat de CAEN.

Dans un cas **exceptionnel et justifié**, si vous ne pouviez pas vous déplacer, **deux possibilités** vous sont offertes pour retirer votre diplôme :

- **Mandater un tiers** pour effectuer le retrait à votre place en fournissant :
 - Une procuration écrite et signée par le candidat (élève)*
 - La photocopie de la propre carte d'identité (mandataire)*
 - La photocopie de votre carte d'identité (élève)*(nous avons obligation de vérifier la conformité des signatures des deux derniers documents).
- **Demande d'envoi de votre diplôme :**
Nous adresser :
 - Un courrier écrit, daté et signé avec votre Nom, Prénom et Adresse complète*
 - 9 timbres postes au tarif URGENT en vigueur*

Vous souhaitant bonne continuation



Le Chef d'établissement,
F.SOTO